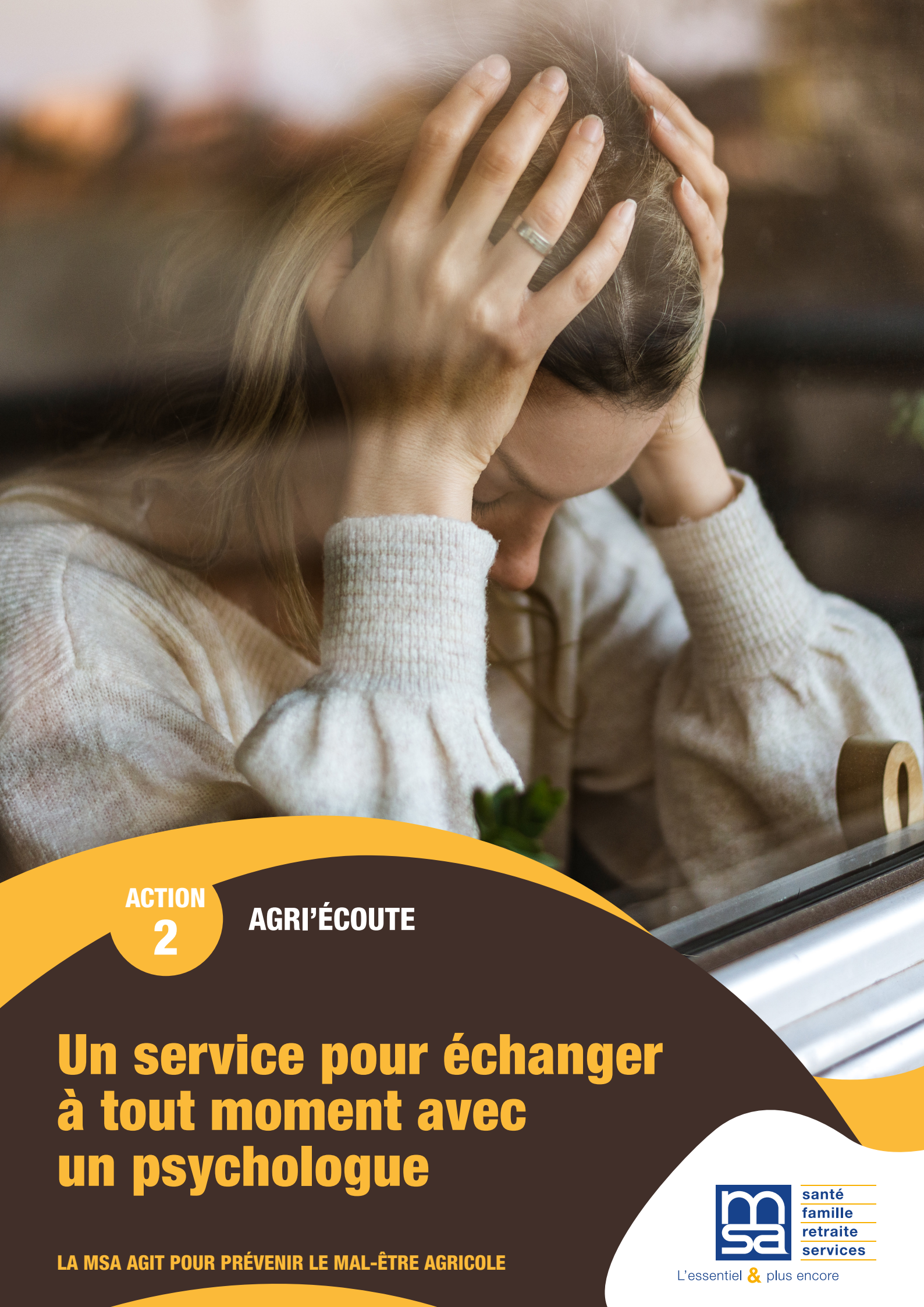




**ACTION
2**

AGRI'ÉCOUTE

**Un service pour échanger
à tout moment avec
un psychologue**

LA MSA AGIT POUR PRÉVENIR LE MAL-ÊTRE AGRICOLE



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

La MSA propose, depuis octobre 2014, un service d'écoute téléphonique accessible à tout moment de la journée et de la nuit au 09 69 39 29 19.

Il permet aux actifs agricoles en détresse d'échanger avec un psychologue de façon confidentielle. Ce dernier propose, grâce à une écoute active, de mieux cerner les éléments ou sources de mal-être. Il aide à mettre des mots sur les émotions et à prendre du recul par rapport à une situation difficile.

Sans avoir à lever son anonymat, l'appelant peut être suivi par le même psychologue dans le temps, avec plusieurs moments d'échanges planifiés (5 au maximum). Si l'appelant consent à la levée d'anonymat, il peut être mis en relation avec la cellule pluridisciplinaire de prévention du mal-être de la MSA.

Depuis novembre 2021, une plateforme de tchat, accessible à l'adresse agriecoute.fr, a enrichi le dispositif.

❖ Des psychologues formés aux spécificités agricoles

Agri'écoute s'appuie sur une équipe d'une trentaine de psychologues de la société Empreinte Humaine, formés aux spécificités de la population agricole.

Ils sont régulièrement informés de l'actualité agricole et des crises pouvant générer des situations de mal-être (ex : calamités agricoles, maladies touchant les animaux...).

Une articulation avec le numéro national de prévention du suicide 3114 est en cours.

❖ Entre 2500 et 3000 appelants chaque année

En 2022, plus de 3 000 appels ont été traités par Agri'écoute, soit 250 appels mensuels. 2 500 appelants ont été écoutés, dont 14 % d'entre eux, à plusieurs reprises.

❖ Comment nous accompagner ?

Des campagnes de communication sont menées régulièrement pour rappeler l'existence de ce service d'écoute dédié.

La MSA compte sur l'action de ses partenaires pour relayer ces actions de promotion.

A cet effet, des outils de communication (flyer, affiche, bannière web, article clé en main...) sont à disposition sur demande.

Le programme « Prévention du mal-être agricole » de la MSA

La MSA, de par sa proximité avec les populations agricoles, est mobilisée depuis de nombreuses années pour la prévention et l'accompagnement du mal-être.

Son programme « *Prévention du mal-être agricole* » est composé d'actions nationales et locales pour prévenir le risque, détecter et accompagner les personnes en situation de fragilité.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore